

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11057/Add.399  
11 avril 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu  
au Moyen-Orient

Le chef d'état-major de l'ONUST a communiqué les renseignements ci-après concernant la situation dans le secteur Israël-Syrie le 10 avril 1974.

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) Patrouille 33 [point 2444-2815 (coordonnées approximatives)] et patrouille 43 [point 2398-2816 (coordonnées approximatives)] : Entre 7 h 50\* et 8 h 22, entre 9 h 12 et 11 h 18 et entre 14 h 10 et 15 h 42 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 8 h 18 et 8 h 23, à 13 h 4, ce tir cessant immédiatement, entre 14 h 15 et 14 h 20 et entre 15 h 44 et 16 h 15 tir de mortier par les forces syriennes. Entre 9 h 26 et 10 h 46 et entre 13 h 50 et 15 h 42 tir d'artillerie par les forces israéliennes. Entre 9 h 45 et 9 h 50, entre 10 h 15 et 10 h 20, entre 11 h 50 et 12 h 2, entre 12 h 58 et 13 h 5 et entre 15 h 18 et 15 h 26 tir d'engins antichar par les forces syriennes. A 13 h 4 tir de char qui a cessé immédiatement et entre 15 h 55 et 16 h 15 tir de mortier par les forces israéliennes.

b) PO Three [point 2308-2678 (coordonnées approximatives)], PO Four [point 2327-2596 (coordonnées approximatives)] et PO Uniform [point 2366-2621 (coordonnées approximatives)] : Entre 7 h 55 et 7 h 56 et entre 9 h 52 et 9 h 53 tir d'arme automatique par les forces israéliennes. Entre 8 h 24 et 8 h 35, entre 9 h 31 et 10 heures, entre 11 h 16 et 11 h 48, entre 12 h 28 et 12 h 58 et entre 14 h 47 et 15 h 46 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 8 h 37 et 9 h 30 et entre 14 h 22 et 15 h 19 tir d'artillerie par les forces israéliennes.

c) PO Two [point 2306-2736 (coordonnées approximatives)], PO Five [point 2290-2787 (coordonnées approximatives)] et patrouille 37 [point 2320-2790 (coordonnées approximatives)] : Entre 8 h 54 et 9 h 40 et entre 14 h 34 et 15 h 6 tir d'artillerie par les forces syriennes. Tir de mortier par les forces israéliennes à 9 h 12 et par les forces syriennes à 9 h 32 (échange de feux dans le secteur de la patrouille 37); les forces israéliennes ont cessé le feu à 9 h 40 et les forces syriennes à 10 h 4. Entre 9 h 33 et 9 h 53, entre 10 h 30 et 10 h 36 et entre 14 h 45 et 14 h 57 tir d'artillerie par les forces israéliennes.

\* Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

d) Patrouille 34 [point 2534-2937 (coordonnées approximatives)], patrouille 35 [point 2532-2852 (coordonnées approximatives)] et patrouille 44 [point 2519-2911 (coordonnées approximatives)] : Entre 9 h 29 et 9 h 43, entre 10 h 33 et 10 h 37 et entre 12 h 25 et 12 h 30 tir de mortier et entre 9 h 59 et 10 h 56 et entre 13 h 5 et 13 h 13 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 9 h 41 et 10 h 40 tir d'artillerie et entre 9 h 43 et 9 h 52 tir de mortier par les forces israéliennes.

e) Patrouille 31 [point 2849-2902 (coordonnées approximatives)] : Entre 10 h 10 et 10 h 52 tir d'artillerie par les forces syriennes. Entre 10 h 30 et 10 h 58 tir d'artillerie par les forces israéliennes.

2. Tirs essayés par les installations de l'ONU :

Patrouille 43 : Entre 15 h 22 et 15 h 26 deux roquettes syriennes sont passées à 40 mètres au-dessus de la position de la patrouille. Aucun dommage corporel ou matériel n'a été signalé.

-----